

COMMUNE DE GREZIEU LA VARENNE

DELIBERATION

DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU CINQ JUIN DEUX MIL VINGT

L'AN DEUX MIL VINGT

Le 5 JUIN

Sous la présidence de M. Bernard ROMIER

Ont siégé : Mesdames Monia FAYOLLE, Elodie RELING, Nadine MAZZA, Anne-Virginie POUSSE, Fabienne TOURAINE, Laurence MEUNIER, Béatrice BOULANGE, Fanny LEBAYLE, Isabelle SEIGLE-FERRAND, Virginie BLAISON, Christel DECATOIRE, Eliane BERTIN, Anne-Marie MATHIEU, Renée TORRES et Messieurs Laurent FOUGEROUX, Pierre GRATALOUP, Jean-Claude JAUNEAU, Olivier BAREILLE, Jean-Claude CORBIN, Jean-Marc CHAPPAZ, Emeric MOREL, Michel LAGIER, Robert NICOLETTI, Gilbert BERTRAND, Hugues JEANTET, Jacques MEILHON, Clément PERRIER, Marc ZIOLKOWSKI

SECRETAIRE DE SEANCE : M. Michel LAGIER

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX élus :29

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX présents : 29

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX représentés :0

CONVOCATION EN DATE : 28 mai 2020

DATE D’AFFICHAGE : 12 juin 2020

Objet : POINT CASH VILLAGE – autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer et déposer la déclaration préalable pour la réalisation de travaux des travaux d’implantation

N° 2020/46

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment les articles L2121-29 et L2122-21,

Vu le Code de l’urbanisme, notamment les articles L421-4 et R421-17,

Vu la délibération n° 2020/04 autorisant l’installation d’un Point Cash au centre du village,

Considérant que la réalisation desdits travaux nécessite le dépôt d’une Déclaration Préalable,

Où l’exposé de Monsieur le Maire,

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES EN AVOIR DELIBERE PAR :

29 VOIX	POUR
0 VOIX	CONTRE
0 VOIX	ABSTENTION

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer et déposer la déclaration préalable relative aux travaux de l’installation d’un point Cash au centre du village.
- **PRECISE** que les crédits correspondants à ces travaux sont inscrits au budget 2020.

FAIT LES : JOUR, MOIS ET AN QUE CI-DESSUS

ONT SIGNE AU REGISTRE LES MEMBRES PRESENTS POUR COPIE CERTIFIEE CONFORME

Le Maire, Bernard ROMIER

